HISTORIQUE DES RÉVISIONS ET APPROBATION

Date	Révision	But de la révision
2026	1	Création

Révisé par :	**Approuvé par :**
Nom Stephany Huet Titre Conseillère principale, RH et projets spéciaux	**Nom** Vice-Président, Fiances et opérations Titre Steve Morin
Signature : Shuet	Signature :

TABLE DE MATIÈRE

NOTRE VISION ESG **3**

NOS ENGAGEMENTS ESG **3**

NOTRE APPROCHE **4**

NOS RELATIONS D'AFFAIRES **5**

GOUVERNANCE ET ÉVOLUTION DE LA POLITIQUE **5**

Notre vision ESG

ITI reconnaît l'importance des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la conduite responsable et durable de ses activités.

Au fil des années, ITI a mis en place différentes pratiques et initiatives qui contribuent aux dimensions environnementales, sociales et de gouvernance. Depuis 2024, l'organisation a entrepris une démarche visant à structurer davantage ces initiatives sous une approche ESG cohérente avec sa réalité d'affaires, ses orientations stratégiques et les attentes de ses parties prenantes.

Cette démarche s'inscrit dans une perspective d'amélioration continue et vise à faire évoluer progressivement nos pratiques en fonction des enjeux pertinents pour ITI et de la maturité de notre organisation.

Nos engagements ESG

Environnement

ITI reconnaît l'importance de réduire les impacts environnementaux associés à ses activités et d'utiliser les ressources de façon responsable.

Notre démarche environnementale s'appuie notamment sur les pratiques mises en place dans le cadre de notre certification RECYC-QUÉBEC. ITI a également entrepris l'implantation d'un système de gestion environnementale conforme à la norme ISO 14001 afin de structurer davantage ses pratiques environnementales et de soutenir leur amélioration continue.

Nous cherchons à faire évoluer nos pratiques en tenant compte des impacts environnementaux pertinents pour nos activités, notamment en matière d'utilisation des ressources, de gestion des matières résiduelles et de cycle de vie des équipements technologiques.

Social

Nos employés

ITI considère ses employés comme un élément central de son succès et intègre leur bien-être, leur développement et leur environnement de travail dans ses décisions et ses pratiques organisationnelles.

ITI reconnaît l'importance d'une rémunération juste et équitable comme élément contribuant à un niveau de vie adéquat. ITI s'engage à respecter les lois et normes applicables en matière de rémunération et d'équité salariale pour ses employés. Dans le cadre de sa chaîne d'approvisionnement, ITI favorise des relations avec des fournisseurs et partenaires qui respectent les lois applicables en matière de travail et de rémunération ainsi que les droits fondamentaux de la personne. Cet engagement s'inscrit notamment dans les mesures mises en place par ITI afin d'identifier, de prévenir et d'atténuer les risques liés au travail forcé et au travail des enfants

dans sa chaîne d'approvisionnement et est cohérent avec les principes énoncés à l'article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

En matière d'équité, de diversité, d'inclusion et d'accessibilité, ITI dispose d'un plan visant à faire évoluer ses pratiques et à favoriser un milieu de travail où chaque personne peut contribuer pleinement. Ce plan porte notamment sur l'égalité des chances en emploi, l'adoption de pratiques inclusives et la réduction des obstacles pouvant limiter l'accès à l'emploi et la participation au milieu de travail, notamment pour les personnes en situation de handicap.

Notre implication dans la communauté
Notre engagement social s'étend également aux communautés dans lesquelles nous évoluons. Par l'intermédiaire de la Fondation ITI, l'organisation contribue notamment à des initiatives visant à favoriser l'accès à la technologie pour les jeunes issus de milieux défavorisés.

ITI souhaite ainsi contribuer positivement à son milieu tout en favorisant un environnement de travail respectueux, inclusif et propice au développement de ses employés.

Gouvernance

ITI accorde une importance particulière à l'intégrité, à la rigueur de ses pratiques d'affaires, à la gestion des risques ainsi qu'à la protection de l'information qui lui est confiée.
Notre approche de gouvernance s'appuie notamment sur des systèmes de gestion structurés et des mécanismes d'amélioration continue, dont nos certifications ISO 9001 en matière de gestion de la qualité et ISO 27001 en matière de gestion de la sécurité de l'information.

Ces cadres contribuent à structurer nos processus, nos responsabilités, nos mécanismes de contrôle et nos pratiques de gestion, et participent ainsi à la saine gouvernance de l'organisation.

Notre approche

ITI adopte une approche adaptée à la nature de ses activités et à son niveau de maturité ESG.

L'organisation cherche à identifier les enjeux ESG qui lui sont les plus pertinents et à faire évoluer ses pratiques en conséquence. La consultation et les échanges avec nos employés, clients, fournisseurs, partenaires et autres parties prenantes contribuent à alimenter cette réflexion.

Nos priorités ESG sont revues annuellement afin de demeurer cohérentes avec nos activités, nos orientations stratégiques, les attentes de nos parties prenantes ainsi que l'évolution du contexte législatif, réglementaire et d'affaires.

À mesure que notre démarche évoluera, ITI entend poursuivre la structuration de ses pratiques et développer, lorsque pertinent, des mécanismes permettant d'en suivre les progrès.

Nos relations d'affaires

ITI évolue au sein d'un écosystème dans lequel les considérations environnementales, sociales et de gouvernance occupent une place croissante.

Nous intégrons progressivement les considérations ESG pertinentes dans nos relations avec nos clients, fournisseurs et partenaires, en fonction de la nature de nos activités et de l'évolution de notre démarche.

Nous favorisons des relations d'affaires fondées sur l'intégrité, la responsabilité, le respect des exigences applicables et l'amélioration continue de nos pratiques.

Gouvernance et évolution de la politique

La direction d'ITI est responsable de l'évolution de la démarche ESG et veille à ce que celle-ci demeure cohérente avec les orientations et les activités de l'organisation.

La présente politique et les priorités ESG d'ITI sont revues périodiquement, et au minimum annuellement, afin de tenir compte de l'évolution de nos pratiques, de nos activités et des attentes de nos parties prenantes

À compter de 2027, ITI rendra public un rapport annuel présentant l'évolution de sa démarche ESG, au même moment que la production de ses états financiers annuels.